



## INGERSHEIM

*D'argent au croissant contourné d'or brochant sur une fasce de gueules.*

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, Ingersheim avait pour emblème un croissant de lune. Celui-ci est représenté figuré et contourné au linteau sculpté daté de 1600 de l'ancienne mairie. Le sceau du village le montre dépourvu de figure humaine et posé sur une fasce, tantôt tourné vers la dextre, tantôt contourné. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'*Armorial de la généralité d'Alsace* en précisa les couleurs. La disposition actuelle a été adoptée en 1979.

Ingersheim apparaît en 768 sous la dénomination « Aungehisheshaim ». Du XIV<sup>e</sup> siècle à la Révolution le village appartient à la seigneurie de Haut-Landsberg. L'église est dédiée à saint Barthélemy.

La commune est titulaire des croix de guerre 1914-1918 (J.O. du 30 août 1923, p. 8504) et 1939-1945 (décision n° 9 du 11 novembre 1948).

SOURCES : Sceau de 1657 aux Archives du Haut-Rhin, collection Waltz, sceau 49 ; A. SCHERLEN, *Perles d'Alsace*, t. II, planche hors texte « Sceaux » ; sceau de 1707 aux archives des Vosges, G 821; *Arm. gén.*, p. 289, n° 392 : *d'argent à une fasce de gueules chargée d'un croissant tourné d'or.*